Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260310-81_2026_3_10_4-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Côtes d'Armor

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 10 mars 2026

Commune
Le Mené

La Croix Jeanne
Even
22 330 Le Mené

Le 10 mars 2026 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune Le Mené s'est réuni à la salle d'animation de Saint Jacut du Mené sur convocation en date du 4 mars 2026 adressée par Monsieur DABOUDET Gérard, maire et sous la présidence de Monsieur DABOUDET Gérard, Maire.

Étaient présents (31) : AIGNEL Gilles, BADOUAL Louisette, BIZEUL Mathieu, BLAIS Mylène, CHEREL André, CHEVALIER Pascal, CONAN Cyril, DABOUDET Gérard, DONNE Jean Michel, ERMEL Isabelle, GANNAT Marie-Hélène, GUEGUEN Pierrick, HINGANT Arlette, JAFFROT Eric, KERAUDREN Charlotte, LABBE Jean-Luc, LEFEUVRE Daniel, LESSARD Anne, MOY Jean-Yves, PERRIN Yvon, POULAILLON Martine, PRESSE Corentin, ROCABOY Roselyne, ROCABOY Sylvie, ROUILLE Daniel, ROUILLE Martine, SAGORY Kevin, SAGORY Sylviane, SCHMITTAG Emmanuelle, SOULABAILLE Thomas, ULMER Michel.

Étaient absents en ayant donné pouvoir (4) : JEZEQUEL Karole ayant donné pouvoir à C0NAN Cyril, LE BELLEC Magali ayant donné pouvoir à POULAILLON Martine, NOFFE Laura ayant donné pouvoir à DONNE Jean-Michel, TESSIER Céline ayant donné pouvoir à ULMER Michel.

N° délibération

81-2026 3 10

Etait excusé (0) :

Etait absent (0)

Monsieur Jean-Michel Donne est désigné secrétaire de séance.

Objet :
Tarification des séjours d'été 2026

OBJET : Tarification des séjours d'été 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	31
Pouvoirs	4
Pour	35
Contre	
Abstention	

Madame Rocaboy, Maire-Adjointe à l'éducation, propose l'organisation de 4 séjours cet été :

- du 6 au 10 juillet 2026 séjour A :
Camp Enfance mer : pour 15 enfants de 8 à 11 ans déclarées en séjour de vacances au Camping de Binic (22) grands jeux, activités sur la plage et sur le camping, piscine.
Coût du séjour : 127.10€/enfant

- du 20 au 24 juillet 2026 séjour B :
Camp Enfance terre : pour 15 enfants de 8 à 11 ans déclaré en séjour de vacances au Camping de Binic (22) : zoo de Trégomeur, Kayak de mer, paddle, randonnée animée.
Coût du séjour : 186.23€/enfant

- du 27 au 31 juillet 2026 séjour C :
Camp jeunesse mer : pour 15 jeunes de 12 ans et plus, déclaré en séjour de vacances au Camping Le Relais de l'océan – St Pierre Quiberon (56) : accrobranches, activités fun forest, challenge en équipe.
Coût du séjour : 182.76€/jeune

- du 3 au 7 août 2026 séjour D :
Camp jeunesse terre : pour 15 jeunes de 12 ans et plus, déclaré en séjour de vacances au camping Oceano Loisirs (85) : 2 jours à O'Parks (espace aquatique), laser Game.
Coût du séjour : 175.94€/jeune

La commission éducation propose de retenir les tarifs suivants :

Séjour A : 125 €
Séjour B : 180 €
Séjour C : 180 €
Séjour D : 175 €

Le Conseil Municipal valide le programme et les tarifs des séjours.

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260310-81_2026_3_10_4-DE

Pour extrait conforme

Le Mené, le 16 mars 2026

Gérard DABOUDET,

Maire

Jean-Michel Donne

Secrétaire de séance

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (3, contour de la Motte- CS 44416- 35044 Rennes Cedex)ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr

Acte certifié exécutoire par le Maire, compte tenu :

- de son dépôt en Sous-Préfecture le 17/03/2026
- et de sa publication le 16/03/2026

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)